



Ai-je intérêt à demander la garde de ma fille ?

Par **Dupont Jean**, le 12/11/2017 à 19:15

Bonjour,

j'ai une fille de 7 ans. Je suis séparé depuis 3 ans. Lorsque nous nous sommes séparés, nous avons opté pour une garde partagée une semaine-une semaine. Les relations avec la mère de ma fille se sont dégradées depuis 6 mois. Nous sommes tous deux en couple. Après 15 mois de séparation, la mère de ma fille s'est mise en couple avec mon voisin, qui a quitté sa femme avec laquelle il était depuis 20 ans. Elle est venue habiter chez lui depuis deux mois. Leurs relations avec le voisinage ne sont pas bonnes.

Nous avons eu deux altercations violentes devant ma porte. De notre côté, nous voulons être tranquilles et je prends mes distances lorsque les relations se dégradent. La mère de ma fille a tendance au contraire à venir nous provoquer pour faire craquer ma conjointe. Elle a évoqué une demande de garde. Je voudrais que ma fille s'épanouisse avec bien plus de sérénité. Lorsqu'elle est avec nous, elle vit dans un cadre serein et apaisé. Je voudrais savoir quelles sont mes chances d'obtenir la garde si je la demande. Bien à vous, Jean.

Par **Visiteur**, le 12/11/2017 à 19:28

Bjr

Nous ne pouvons vous répondre ici en terme de "chance d'obtenir".

En revanche il faut officiellement faire votre dossier auprès de JAF, avec votre avocat.